

■ **Oseam Sàrl**, à Bevaix, CH-645-4099678-3, exécuter toutes opérations financières et commerciales à l'exclusion de celles soumises à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargnes. (FOSC du 06.04.2006, p. 13). Langer Annik n'est plus associée et sa part sociale de CHF 1'000 a été cédée à l'associé Jaquier Alain dont la part sociale est ainsi porté de CHF 19'000 à CHF 20'000. Statuts modifiés le 20.06.2007.
Journal no 1719 du 21.06.2007
(03994984 / CH-645.4.099.678-3)